



HAL
open science

Cachette et rejets des silex taillés

Amandine Pineau, Yvan Pailler, Clement Nicolas

► **To cite this version:**

Amandine Pineau, Yvan Pailler, Clement Nicolas. Cachette et rejets des silex taillés. Yvan Pailler; Clément Nicolas. Une maison sous les dunes : Beg ar Loued, île Molène, Finistère. Identité et adaptation des groupes humains en mer d'Iroise à la transition des IIIe – IIe millénaires avant notre ère, Sidestone press, pp.413-423, 2019, 978-9-088-90380-9. hal-02324341

HAL Id: hal-02324341

<https://inrap.hal.science/hal-02324341v1>

Submitted on 27 May 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Cachette et rejets des silex taillés

A. Pineau, Y. Pailler, C. Nicolas

Résumé

Trois petites concentrations de silex taillés ont été mises au jour dans l'emprise des fouilles. La première est un petit dépôt de supports bruts en silex qui a été situé à l'extérieur du bâtiment au pied d'un muret. Le dépôt se compose de dix-huit artefacts dont douze éclats et six nucléus qui devaient se trouver dans un contenant souple. Cinq remontages concernant quinze pièces ont été réalisés. Les dimensions des galets de silex débités, supérieures à la moyenne de ceux découverts sur le site et leur bonne qualité nous orientent vers une réserve de matière première brute transformable en outils. L'emplacement de la trouvaille, contre un muret et partiellement masqué par un surplomb, va dans le sens d'une cache. Plus importante numériquement, la seconde a été mise au jour dans la structure 3 et doit correspondre aux déchets d'une session de taille rejetés sur place. Une interprétation similaire peut être proposée pour la troisième, située au sud de la structure 4, qui est essentiellement composée d'esquilles.

Abstract

Three small concentrations of knapped flints have been studied in the course of excavations. The first is a small deposit of raw material flints that were unearthed outside the building at the foot of a wall. The deposit consists of eighteen artefacts including twelve flakes and six cores that were in a flexible container. Five refittings concerning fifteen pieces were carried out. The dimensions of the knapped flint pebbles, above the average of those found at the site and the good quality of the flint point us to a supply of raw material convertible in tools. The location of the find, against a wall and partially hidden by an overhang support the *idea* of a hiding-place. More important numerically, the second was found in the structure 3 and may match the waste of a knapping session here. A similar interpretation can be proposed for the third concentration, located at the south of structure 4, which is for the main part composed of knapping micro-debris.

Introduction

Trois petites concentrations de silex taillés ont été étudiées dans l'emprise des fouilles (fig. 1) ; elles recouvrent deux réalités bien différentes. La première correspond à un petit dépôt de supports bruts en silex qui a été mis au jour à l'extérieur du bâtiment au pied d'un muret. Plus importante numériquement, la seconde, mise au jour dans la structure 3, est composée d'éclats et de nucléus. Au sud de la structure 4, la troisième est composée essentiellement d'esquilles. Les compositions de ces assemblages et leurs modes de dépôts orientent vers une cache dans le premier cas et des rejets de taille dans les deux autres cas.

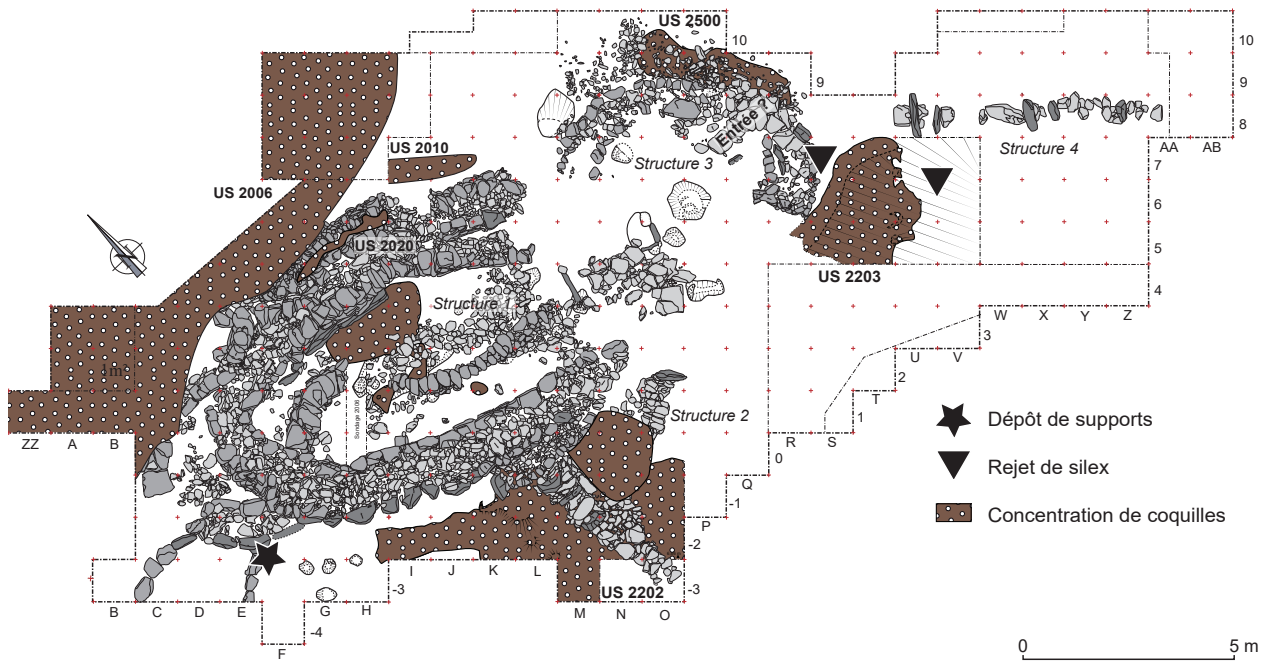


Fig. 1 – Localisation du dépôt et des deux rejets de silex mis au jour dans le sondage II.

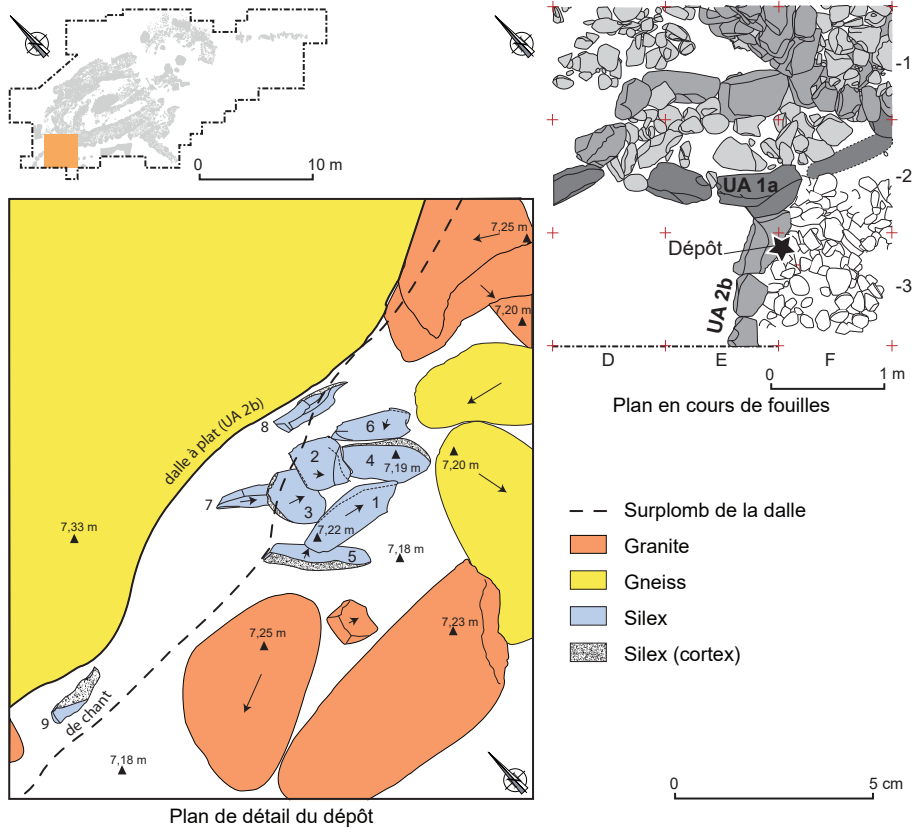


Fig. 2 – Localisation et plan de détail du dépôt au pied du muret (UA 2b) dans la partie ouest du sondage II. Les n° des silex renvoient à l'inventaire tabl. 1.

N°	Remontage	Type	L. (mm)	l. (mm)	ép. (mm)	Ordre relatif des enlèvements
4	-	Nucléus	52	32	14	
8	-	Nucléus	56	24	18	
14	-	Nucléus	55	35	15	
7	A	Éclat	53	22	10	2
10	A	Éclat	42	28	10	1
9	B	Nucléus	49	42	13	
11	B	Éclat	49	34	10	1
12	C	Éclat	36	25	6	1
13	C	Nucléus	34	29	14	
1	D	Éclat	67	20	10	3
3	D	Éclat	35	42	13	1
5	D	Éclat	47	30	10	1
2	E	Nucléus	37	33	13	
15	E	Éclat	32	18	9	3
16	E	Éclat	32	22	4	2
17	E	Éclat	29	21	5	1
6	E	Éclat	39	29	7	4
18	E	Éclat	49	23	8	3bis

Tabl. 1 – Descriptif des pièces présentes dans le dépôt.

Un petit dépôt de supports bruts en silex

Présentation

À l'ouest du sondage II et à l'extérieur du bâtiment, une concentration de matériel lithique est apparue au cours de la fouille de la passe 3 de l'US 2005, qui correspond aux démontages des éboulis des murs externes de la maison (fig. 2). Cette concentration se trouve à la jonction de quatre carrés (E-2, F-2, E-3 et F-3) à une altitude de 7,22 m NGF. Le démontage des éboulis a permis la mise au jour d'un muret (UA 2b) qui n'est conservé que sur sa première assise. Ce muret est perpendiculaire au trait de côte et semble continuer en direction de l'estran. Le dépôt de mobilier se trouve à l'aplomb d'une grosse pierre posée à plat, première pierre du muret qui vient s'appuyer contre le mur externe du bâtiment (UA 1a).

Lors du démontage qui a suivi ce repérage, un relevé en plan a été effectué (fig. 2), sur lequel figurent les pièces ramassées en place (n° 1 à 9). Pour faciliter l'étude du mobilier, nous avons continué *a posteriori* la numérotation (tabl. 1) des pièces situées en haut du dépôt ayant été déplacées à la fouille. Les pièces se trouvant en surface du dépôt portent donc les n° 10 à 18. L'existence de remontages entre les pièces *in situ* et les pièces récupérées *a posteriori* attestent de l'homogénéité de cet ensemble.

Lors de la fouille, plusieurs éclats, disposés côte à côte, présentaient un pendage très net (fig. 2). Ces effets de parois supposent l'existence d'un contenant en matériau périssable souple. Aucun reste de cet emballage n'a été découvert à la fouille, le contexte de découverte ne permet-

tant pas sa conservation. S'agissant de la fouille d'une US en position secondaire (Pailler et Nicolas, ce volume), la découverte du dépôt n'a pas été effectuée immédiatement, ce qui explique qu'une partie des pièces le composant n'aient pu être cotées avec précision (fig. 3).

Description du dépôt

Le matériel recueilli se compose de dix-huit pièces dont douze éclats et six nucléus (tabl. 1). Deux esquilles ont également été récupérées mais celles-ci ne se remontant avec aucune de ces pièces, il est probable qu'elles ne fassent pas partie du dépôt mais du sédiment qui en constituait la matrice. Toutes les pièces sont brutes. Elles sont en silex local, d'origine côtière. Malgré ses dimensions réduites, ce silex est de bonne qualité, son cortex est assez peu épais. Ce sont des éclats et des nucléus débités par percussion bipolaire sur enclume. Les chaînes opératoires sont peu développées. La série présente une très grande homogénéité. Il est important de préciser à nouveau que cette découverte a eu lieu dans un niveau d'éboulis ce qui implique bien la volonté de soustraire des objets de la vue.

Cinq remontages, concernant quinze pièces, ont pu être effectués (tabl. 1). Sur le plan (fig. 3), on remarque que les pièces qui s'assemblent sont très proches les unes des autres. En général, elles sont encore en contact dans le dépôt. Cette proximité implique que les pièces n'aient été que très peu déplacées. Seule la pièce n° 9 se trouve quelque peu à l'écart, à environ une quinzaine de centimètres du dépôt ; il est possible qu'il faille imputer son déplacement



Fig. 3 – Le dépôt de supports en silex. A : en cours de fouille, un galet de granite le recouvre partiellement ; B : après dégagement quasi-complet.

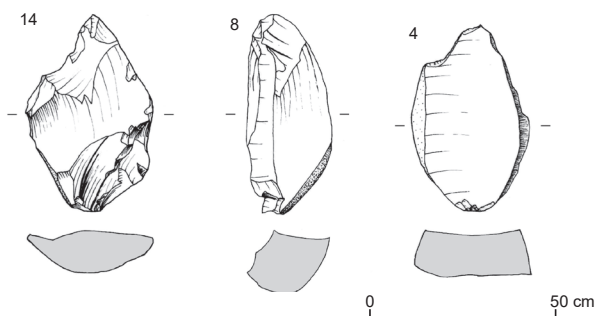


Fig. 4 - Les nucléus sans remontage (dessins A. Pineau).

à l'activité d'animaux fouisseurs, de nombreux restes de microvertébrés ayant été recueillis parmi les éboulis.

Seuls trois nucléus ne se remontent pas, ils sont très corticaux (fig. 4). La seule technique de débitage reconnue sur les négatifs des enlèvements est la percussion bipolaire sur enclume. Leurs dimensions et leur morphologie en font de potentiels supports pour l'aménagement d'outils, comme des grattoirs par exemple.

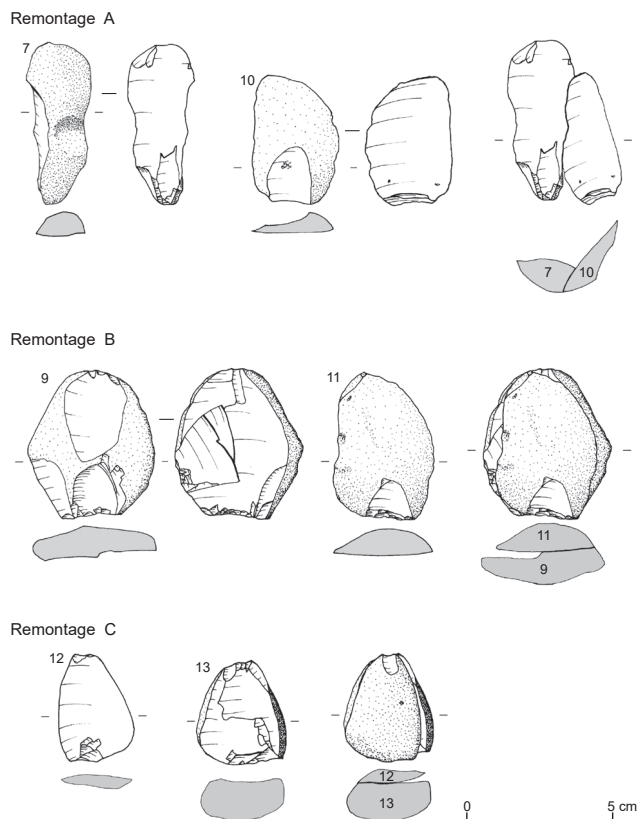


Fig. 5 - Remontages A, B et C (dessins A. Pineau).

Le remontage A (fig. 5)

Les éclats n° 7 et 10 ont pu être remontés (tabl. 1). Ils sont issus d'un galet de silex côtier qui devait mesurer à l'origine environ 55 à 60 mm de long. Ces deux supports ont été extraits par percussion bipolaire sur enclume à partir d'un plan de frappe unique. Le nucléus dont ils ont été extraits ne fait pas partie du dépôt. Ces éclats sont issus des toutes premières étapes du débitage. On peut estimer qu'il manque environ les deux tiers du galet d'origine et que d'autres supports de bonne qualité ont pu en être extraits. Ces éclats, notamment le n°10, auraient fait des supports idéaux pour la réalisation de grattoirs.

Le remontage B (fig. 5)

Le remontage B est constitué lui aussi de deux pièces, l'éclat n° 11 et le nucléus n° 9 (tabl. 1). Ce dernier a été trouvé légèrement à l'écart du dépôt (fig. 5). Le remontage permet de l'attribuer à celui-ci. Ces deux pièces remontées composent presque intégralement le galet d'origine qui mesurait 49 mm de long pour 41 mm de large et 24 mm d'épaisseur. Ce petit galet était relativement plat. Un négatif d'enlèvement est visible sur une face du nucléus, l'éclat correspondant a dû être détaché en même temps que l'éclat n° 11, sur l'autre face. Ceci laisse supposer que

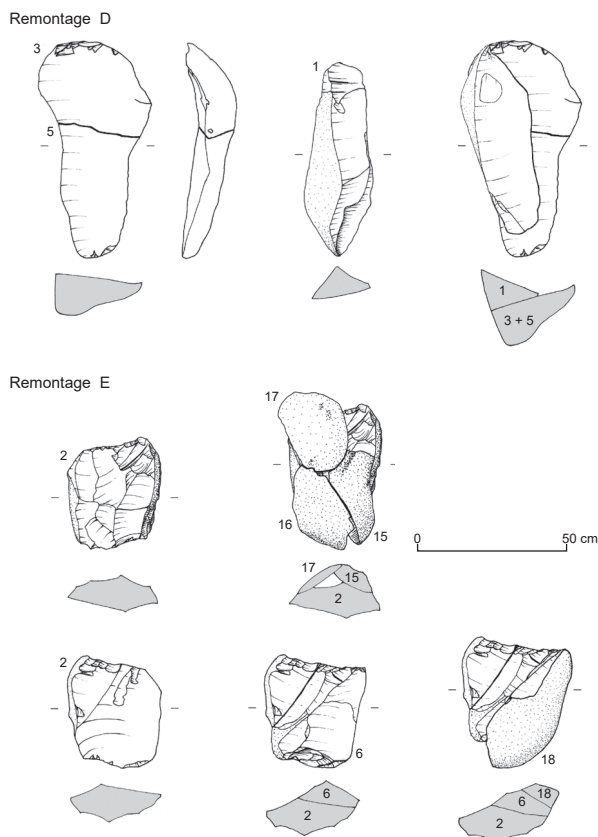


Fig. 6 – Remontages D et E (dessins A. Pineau).

le coup porté a été relativement violent. Un petit enlèvement, outrepassé, manque également. Après l'ouverture du galet, qui a permis de détacher l'éclat n° 11, le tailleur a tenté d'extraire un nouvel enlèvement à partir d'un autre plan de frappe, suivant un axe orthogonal au précédent.

Le remontage C (fig. 5)

L'éclat n° 12 et le nucléus n° 13 ont pu être remontés. Ils permettent de reconstituer un petit galet de silex côtier dont il ne manque qu'un tout petit enlèvement qui a pu se détacher lors de la même action. Ce petit galet mesurait 35 mm de long pour 29 mm de large et 20 mm d'épaisseur. C'est encore une fois la percussion bipolaire sur enclume qui a été mise en œuvre pour le débitage. Ces deux pièces se trouvaient dans la partie haute du dépôt qui a été écrêtée à la fouille.

Le remontage D (fig. 6)

Ce remontage comprend trois éclats (n° 1, 3 et 5), découverts en contact dans le dépôt (fig. 2). Ces pièces permettent d'évaluer les dimensions du galet d'origine, estimées à environ 75 mm de long pour une largeur possible d'un peu plus de 40 mm, l'épaisseur du galet devait être au minimum de 45 mm. Le débitage a été

mené par percussion bipolaire sur enclume. Le premier éclat qui a été détaché correspond au remontage des pièces n° 5 et n° 3 (fig. 6). Ce grand éclat présente une cassure en languette en partie mésiale. Cette fracture est accidentelle, elle a eu lieu lors du débitage. On en voit d'ailleurs la trace sur la face supérieure de l'éclat n° 1 qui remonte avec cet éclat reconstitué. L'éclat n° 1 a été extrait à partir d'un plan de frappe opposé à celui du premier enlèvement. Dès le deuxième enlèvement, dont les traces sont visibles en négatif sur l'éclat n° 1, le galet a été tourné pour poursuivre le débitage. Le changement de plan de frappe entre le premier et le deuxième éclat est certainement dû au fait que le premier éclat était outrepassé. C'est ce qui a aussi causé la cassure en languette précédemment évoquée.

Il manque une bonne partie du galet d'origine. On peut donc supposer que d'autres supports de bonne qualité ont pu en être extraits, même s'ils ne sont pas représentés dans la série.

Le remontage E (fig. 6)

Le remontage E est celui qui compte le plus de pièces. En effet, cinq éclats se remontent sur un nucléus, ce qui permet de reconstituer un galet de silex côtier de 56 mm de long, 48 mm de large et 25 mm d'épaisseur. Le débitage a été entièrement mené par percussion bipolaire sur enclume. Il a débuté par l'enlèvement de l'éclat n° 17 (entame). Il s'est poursuivi par l'enlèvement de l'éclat n° 16 à partir d'un plan de frappe opposé au premier et suivant le même axe de débitage. Le débitage s'est ensuite poursuivi à partir de ce même plan de frappe avec l'enlèvement des éclats n° 15 et 18 sur l'autre face. Il s'est terminé par l'enlèvement de l'éclat n° 6. Bien qu'il manque quelques éclats sur les deux faces du nucléus, on a l'essentiel des enlèvements issus du galet d'origine. Il faut noter au sein du dépôt la proximité du nucléus n° 2 et de l'éclat n° 6, celui-ci étant d'ailleurs le dernier enlèvement du nucléus.

Discussion

L'absence d'esquilles et des autres petits éclats qui se détachent en même temps que les supports recherchés implique que le débitage n'a pas été effectué à cet emplacement précis et appuie l'idée que nous sommes en présence d'une réserve de supports potentiellement transformables en outils, déposés dans un autre lieu que celui du débitage.

La pratique des dépôts durant la Préhistoire est attestée par de nombreux exemples et le caractère varié de cette pratique est incontestable (Jeunesse, 1998). En ce qui concerne le Néolithique, on pense notamment aux dépôts rituels de lames polies en roches alpines (Pétrequin *et al.*, 2009) ou non, tel celui de La Bégude-de-Mazenc dans la Drôme (Cordier *et al.*, 1998). On peut aussi mentionner les dépôts de meules en contexte d'habitat au Néolithique ancien (Hamon, 2006). D'autres types de dépôts

en contexte humide auraient pour but de conserver les propriétés techniques du matériau, comme ceux de palets et de disques en schiste du Néolithique ancien (Gaumé, 2007). La pratique des dépôts concerne également les céramiques, comme sur le site néolithique moyen des Ressinières à Antran, Vienne (Rousseau, 2005).

Pour les industries lithiques du Néolithique final, on constate qu'il s'agit en général de dépôt de lames, qu'elles soient brutes (Geslin *et al.*, 1975 ; Pelegrin, 1997) ou régularisées (Mallet *et al.*, 1994 ; Paillet *et al.*, 2013). Outre le fait que ces dépôts concernent tous de grandes lames en silex de la région du Grand-Pressigny, un autre caractère les distingue de celui de Beg ar Loued : ces dépôts ont tous été découverts hors contexte. Les dépôts de silex en contexte d'habitat semblent des plus rares. Sans qu'il puisse être rattaché fermement au Néolithique final, il faut mentionner l'existence dans la région du Grand-Pressigny de dépôts d'éclats bruts, pour partie retouchés, en silex turonien supérieur (Perrou, Maillé, Indre-et-Loire ; Baguenier, 2011).

Le caractère prestigieux de certains de ces objets (grandes lames polies, anneaux en roches rares, poignards peu ou pas utilisés), retirés de la circulation lorsqu'ils sont placés en dépôts, semble être récurrent (Pion, 2006). Toutefois, en ce qui concerne les dépôts de silex du Grand-Pressigny, il s'agit parfois de cachettes de lames ou d'éclats, bruts ou peu retouchés, qui évoquent des réserves de produits manufacturés prêtes à être distribués par des colporteurs (Pelegrin, 2002).

Depuis la découverte de ces pièces, nous utilisons le terme dépôt. D'autres mots pouvant être utilisés dans ce genre de cas, tels cachette, dépôt, réserve par exemple. M. Groenen (1996) avait déjà évoqué les problèmes liés au choix de ces termes qui peuvent avoir plusieurs sens et recouvrir différentes réalités. Ainsi le terme de cachette sous-entend la notion de dissimuler les objets, à laquelle peut être associée une notion de valeur. Le dépôt correspond à l'action de poser des objets sans nécessairement les cacher, ils sont donc laissés à disposition, sans idée d'une limite temporelle. Le mot dépôt possède aussi le sens de mettre des objets en lieu sûr. La notion de réserve implique l'idée d'un stockage effectué dans un but précis, les pièces étant destinées à être utilisées à un moment donné. Enfin, on ne peut écarter l'idée d'un dépôt rituel, lequel illustre un lien particulier entre l'objet déposé et le lieu précis où il est déposé.

Dans le cas qui nous occupe, il semble que ces éclats n'avaient pas une grande valeur puisqu'ils ne représentent pas un temps de travail très long et ne nécessitaient pas un grand savoir-faire technique (Guyodo et Marchand, 2005). Le débitage mené par percussion bipolaire sur enclume est simple à mettre en œuvre sur des galets de silex côtier. Il ne requiert pas de préparation des plans de frappe et la convexité naturelle du galet est mise à profit.

Ceci permet donc de mener le débitage sans avoir besoin de réaliser un entretien des flancs. Les chaînes opératoires sont courtes et peu développées.

Il s'agit pourtant de supports de bonne qualité et de grandes dimensions si on les compare à la moyenne du débitage retrouvé sur le site. Il n'y a aucun doute sur le fait que ces supports bruts ont été sélectionnés avant de se retrouver sous les éboulis du mur. En revanche, il est plus difficile de dire si ces pièces ont été volontairement cachées aux regards ou simplement perdues, aucun aménagement autour du dépôt n'ayant été repéré à la fouille. Nous privilégions l'hypothèse de cachette du fait du lieu même de la découverte, facilement repérable, à toucher la pierre d'un muret, en partie caché sous le surplomb d'une arête.

Mais dans ce cas, s'agit-il d'une réserve de matière première destinée à être utilisée ultérieurement ? Il est possible que le débitage et l'aménagement en outil ne se fassent pas simultanément. Le tailleur a donc d'abord pu débiter quelques galets de silex, peut-être directement sur l'estran. Il aurait sélectionné les pièces susceptibles d'être transformées en outils au fur et à mesure de leur débitage. Ceci semble attesté par la très grande proximité des pièces se raccordant au sein du dépôt. Ces dernières auraient par la suite été rapportées sur le lieu d'habitat, peut-être dans le but d'être transformées en outils, au gré des besoins.

Ce modèle implique que le sac contenant les pièces ait été perdu. On peut même pousser un peu plus loin le raisonnement, étant donné que, en dehors des remontages B, C et E, il manque des pièces, susceptibles d'avoir été de bons supports¹. On peut penser que le tailleur s'est constitué une réserve de supports qu'il pouvait aménager au fur et à mesure de ses besoins. Des pièces constituant la réserve d'origine auraient été transformées en outils avant que le tailleur ne dépose son sac contenant les autres supports. Dans ce cas, il faut imaginer que le tailleur n'aménageait pas ses supports à l'avance, mais au gré des besoins ; nous aurions alors affaire à une véritable réserve de supports. Une telle hypothèse est appuyée par la célèbre tombe campaniforme de l'archer d'Amesbury (Wiltshire, Angleterre), qui contenait un assemblage remarquable de 73 pièces en silex déposées en plusieurs endroits de la sépulture (Fitzpatrick, 2011). La moitié de ces objets étaient retouchés, l'autre moitié étaient constitués de lames et d'éclats bruts (Harding, 2011). Une partie de ces supports semblait provenir d'une même séquence de débitage, fait appuyé par le remontage de deux éclats (observations C. Nicolas). La présence dans cette même sépulture d'un lot de flèches et de deux ébauches à différents stades d'avancement vient appuyer l'idée d'un séquençage de la production lithique, fait pareillement observé dans les industries lithiques campaniformes du Sud-Est de la France (Furestier, 2007).

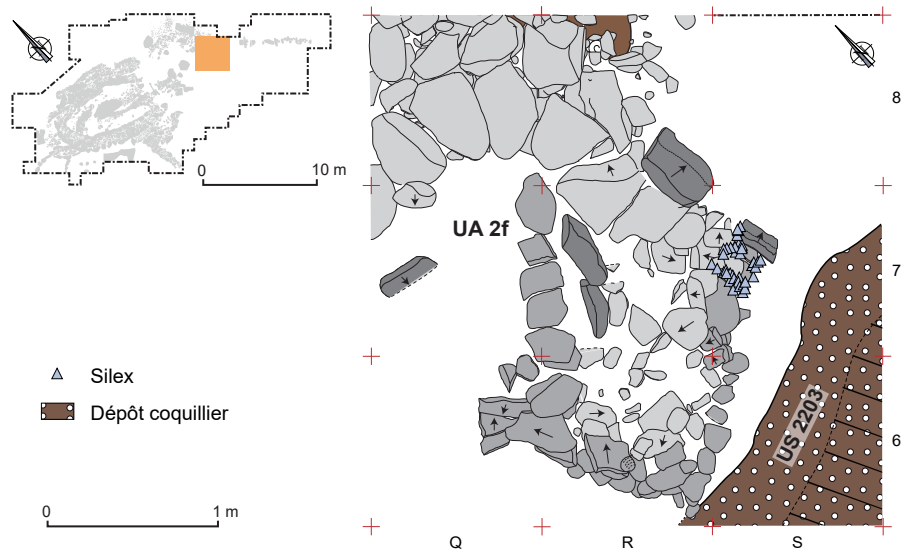


Fig. 7 - Emplacement du rejet de silex dans la structure 3. Le rejet se trouve en partie interne contre une dalle de chant.

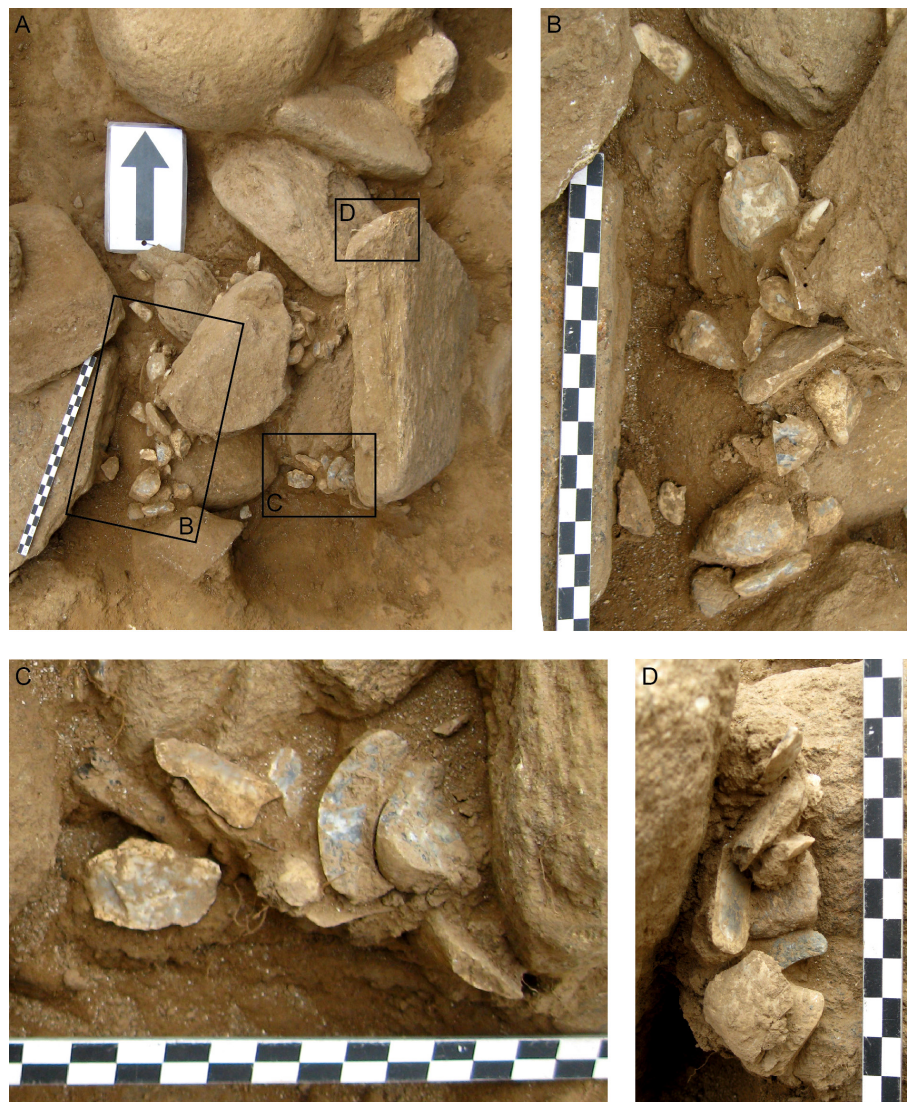


Fig. 8 - Vues générale et de détail du rejet de silex taillés en cours de fouille, formant par endroits de véritables agrégats. A, B et C : vues verticales ; D : vue horizontale.

Un rejet de silex dans la structure 3

Lors de la campagne 2008, une forte concentration de déchets de débitage en silex a été repérée au sein de la structure 3 qui correspond à un aménagement en pierre en arc de cercle formant une entrée de cour à l'est de la maison (fig. 7). La majorité des pièces étaient regroupées dans les carrés S7 et R7, sur une surface de 0,16 m² environ, entre une dalle de chant et une autre posée à plat. Elles étaient mélangées à des galets de granite et ont dû être rejetées pêle-mêle avec ces derniers. La série se compose de 568 pièces et de 230 esquilles, toutes en silex côtier. Les silex étaient par endroits comme collés les uns aux autres et formaient de véritables agrégats (fig. 8).

Le débitage

Les nucléus

Les nucléus ne sont pas très nombreux et les 51 spécimens ne semblent pas suffire à la production de tous les déchets et éclats de la série. Ceci peut s'expliquer par l'utilisation de la percussion bipolaire sur enclume pour l'ouverture des galets, celle-ci permettant d'obtenir deux éclats potentiellement transformables en outils sans production de nucléus.

La plupart des nucléus sont petits et attestent principalement un débitage d'éclats par percussion bipolaire sur enclume mais aussi par percussion directe dure. Les plans de frappe sont le plus souvent uniques ou opposés et assez rarement multiples. Ils sont presque toujours corticaux. Les nucléus présentent presque toujours des plages de cortex ce qui montre bien la petitesse des rognons. Le débitage est souvent mené sur une face ou sur les deux faces opposées. Il est très rarement mené sur deux faces adjacentes.

La préparation des nucléus

La préparation des nucléus n'est pas très élaborée. Elle est même souvent absente. Une surface corticale relativement lisse et plate suffit comme plan de frappe et c'est la forme du galet qui détermine l'évolution du débitage et la

forme des éclats. Parfois, c'est le négatif d'un enlèvement qui est utilisé comme plan de frappe lisse. Quelques rares ravivages ont été observés. Un gros éclat étant détaché, souvent de façon orthogonale au sens des enlèvements précédents. Son négatif pouvant servir de nouveau plan de frappe.

Les produits de débitage

Les produits de débitages sont des éclats issus de différentes phases du travail. Deux techniques ont été reconnues. La percussion bipolaire sur enclume est majoritaire (69 %) sur toutes les phases de débitage (fig. 9), elle domine plus largement sur les éclats issus des premières phases du débitage ainsi que sur les nucléus. La percussion directe à la pierre dure représente 31 % du débitage. Cependant, les fréquences des deux techniques sont moins tranchées sur les éclats corticaux.

L'ouverture du galet est effectuée par percussion bipolaire dans 75 % des cas. Il s'agit de la technique la plus efficace pour ouvrir de petits galets, majoritaires dans la série. Plus le débitage avance, moins la disparité entre les deux techniques est forte. Pourtant l'examen des nucléus indique une préférence pour la percussion bipolaire. Les éclats sont de dimensions trapues à légèrement allongées (fig. 10). La grande majorité d'entre eux ont des dimensions comprises entre 10 à 35 mm de longueur pour 5 à 25 mm de largeur. Quelques lamelles sont à mentionner ; elles mesurent de 20 à 35 mm de longueur pour une largeur comprise entre 6 et 14 mm. Elles sont clairement

Accidents	Nb	%
Siret	42	57
Percussion trop forte	11	15
Silex de mauvaise qualité	14	19
Autre	7	9
Total	74	100

Tabl. 2 – Les accidents de débitage observés dans le rejet de silex dans la structure 3.

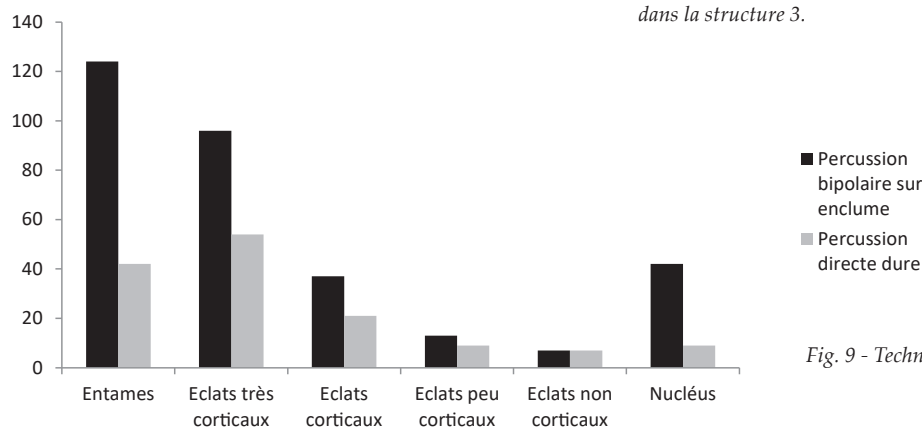


Fig. 9 - Techniques de débitage utilisées.

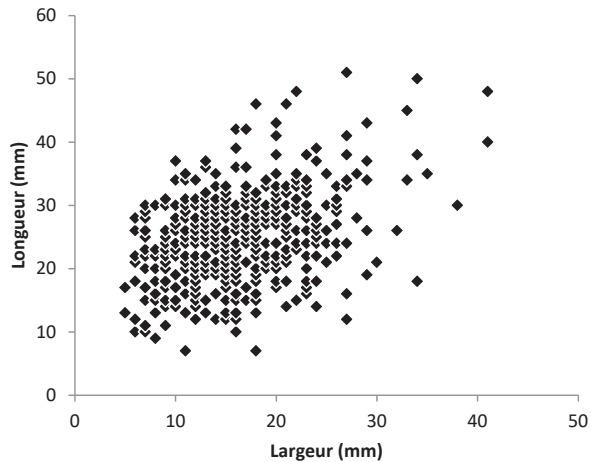


Fig. 10 – Dimensions des produits de débitage.

issues d'un débitage tourné vers leur réalisation, mais celui-ci est anecdotique.

Les accidents de taille

Les accidents de débitage sont peu nombreux, ils concernent environ 7 % des pièces. Plusieurs types d'accidents peuvent être distingués (tabl. 2).

Les accidents Siret sont les plus fréquents. On les observe le plus souvent sur des éclats débités par percussion bipolaire sur enclume et ils sont certainement dus à une percussion trop violente. Aucun de ces éclats, n'a été aménagé en outil ni simplement retouché, ce qui conforte leur statut d'accidents. La cause des cassures en languettes, des éclats outrepassés ou réfléchis est aussi à mettre au compte d'une percussion trop forte. Un certain nombre d'accidents sont liés à la mauvaise qualité du silex (géodes, fissures, etc.).

Les outils

Seuls trois outils sont présents dans la série. Deux grattoirs ont été reconnus. Un petit grattoir à front distal, semi-circulaire a été aménagé sur une petite entame en silex côtier de 20 mm de long. Un autre grattoir au front semi-circulaire a été aménagé sur le bord droit d'une entame débitée par percussion bipolaire sur enclume. Un petit galet de silex brut utilisé comme percuteur est également présent. Presque toute sa surface présente des traces de percussion.

Synthèse

Gestion des matières premières et stratégies d'acquisition

Très peu de matières premières ont été utilisées. Le silex côtier provenant directement de l'estran tout proche est très largement majoritaire et représente 99 % des matières utilisées. Les galets exploités sont de très petites dimen-

sions, ils mesurent dans l'ensemble moins de 5 cm de diamètre. Le silex collecté est de bonne qualité même si certain galets sont fissurés ou présentent des géodes. Le cortex est dans l'ensemble relativement épais. Le grès armoricain et le quartz se partagent le 1 % restant. Leur fréquence est par conséquent plus qu'anecdotique. Les stratégies d'acquisition sont donc extrêmement simples : les galets de silex sont ramassés directement sur l'estran. Quant au quartz et au grès armoricain, on les trouve également sur les plages de Molène. Quelques rares galets bruts ou testés indiquent que les blocs ne sont pas testés sur le lieu de leur ramassage mais lors du débitage. Ces deux actions se font dans des endroits très proches, la question du transport des matériaux ne se pose donc pas.

Chaînes opératoires

Les chaînes opératoires sont très simples et souvent très courtes. C'est en tout cas ce que semble indiquer la très grande quantité d'entames et d'éclats corticaux. Ceci est dû aux dimensions des galets exploités. Les éclats présents auraient pu faire de bons supports d'outils. À trois exceptions près, les outils ne font pas partie de cet ensemble et on aurait pu penser que seuls les plus grands éclats aient été transformés. Les deux grattoirs présents ne confortent pourtant pas cette hypothèse, ils sont en effet aménagés sur des supports très petits.

Le débitage est mené par percussion bipolaire sur enclume et par percussion directe à la pierre dure. Les galets sont le plus souvent ouverts par percussion bipolaire mais la percussion directe dure est assez souvent utilisée pour les premières phases du débitage. De très nombreuses esquilles ont été retrouvées, ce qui indique que le débitage a été mené sur place ou sur une surface permettant de ramasser ces très petits déchets. Une vingtaine de pièces pourraient constituer une petite production lamellaire. Il s'agit de trois nucléus à plan de frappe unique et quelques lamelles débités sur enclume. Ces produits sont petits et irréguliers. Il semble que ces pièces soient davantage liées à la forme et à la dimension du galet qu'à la volonté de produire un type spécifique de supports.

Cette série est composée presque exclusivement de déchets de débitage, dans l'ensemble de faibles dimensions. Les produits de débitage qui ne présentent pas de plage corticale sont très rares et les nucléus, ultimes déchets de débitage, en présentent eux aussi la plupart du temps. La préparation des nucléus se limite à l'aménagement d'un plan de frappe lisse bien que très souvent aucune préparation ne soit mise en œuvre, les surfaces corticales étant directement utilisées comme plan de frappe. Quelques nucléus et déchets montrent une volonté d'obtenir de petits supports allongés, lamellaires, mais la majorité du débitage semble tourné vers l'obtention d'éclats trapus et de petites dimensions.

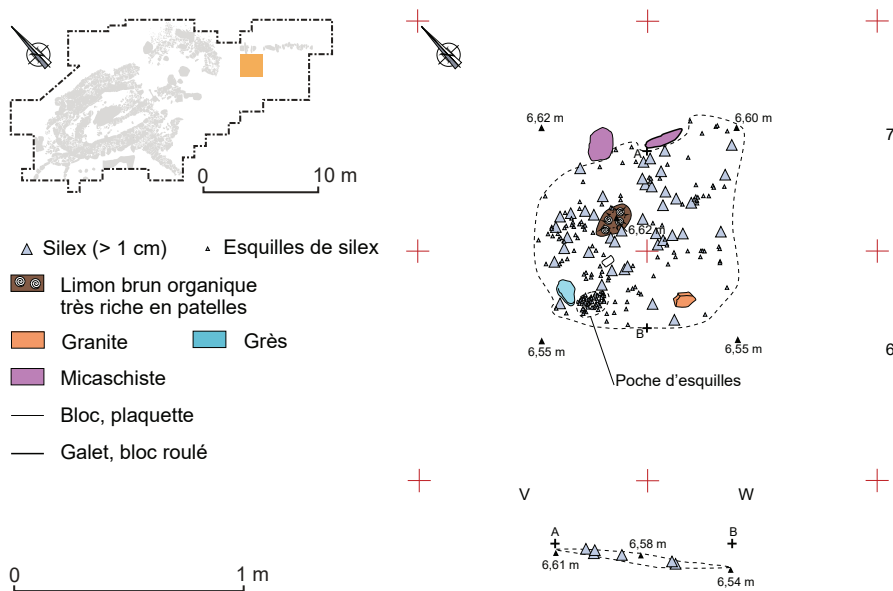


Fig. 11 – Localisation et plan de détail de la concentration de silex de l'US 2205 mise au jour dans les carrés V6/V7/W6/W7 du sondage II.

Il est assez difficile d'expliquer la présence des trois outils qui ne semblent pas vraiment liés au rejet (mélange, pièces avortées ?). Cette série correspond vraisemblablement aux déchets produits par un tailleur durant une séance de débitage assez courte, rassemblés et rejetés ensemble, peut-être par souci de propreté ou de sécurité, ou par inadvertance.

Conclusion

L'étude de ces deux séries nous a permis d'arriver à des interprétations complètement différentes de ces concentrations de silex taillés, d'un côté une petite réserve de matière première, de l'autre des déchets de taille correspondant probablement à une séance de débitage. À cela s'ajoute la découverte d'un autre rejet de silex entre les carrés V6/V7/W6/W7. Cette concentration était contenue dans une mince couche (US 2205) de faible superficie au sud de la structure 4, recouvrant un niveau coquillier (US 2203) et recouverte par les éboulis de ce mur (Pailler et Nicolas, ce volume). Elle se présentait immédiatement sous les éboulis et sans réelles limites visibles sur une surface d'environ 0,70 m de diamètre (fig. 11). Elle contenait plusieurs dizaines de silex (éclats, nucléus) mais surtout plusieurs milliers d'esquilles (Audouard, ce volume), la plupart regroupées dans une poche, laissant peu d'interstices au sédiment. Là aussi, on a très certainement affaire à un rejet d'une session de taille illustrant la volonté des occupants de ne pas laisser les esquilles dans les zones de passage ou de piétinement. La surreprésentation des esquilles et leur grand nombre suggèrent l'emploi d'une peau ou d'un textile qui auraient permis de les collecter lors de la taille puis de les rejeter.

L'analyse typo-technologique nous a permis d'interpréter ces trois concentrations, mais nous restons

au niveau des conjectures quant aux intentions des hommes ayant réalisé l'acte de dépôt (Testart, 2006). Par contre, la situation des deux rejets de silex atteste qu'ils ont été effectués dans des zones de dépotoirs. Ils se trouvent à l'extérieur d'un aménagement en arc de cercle (structure 3), au milieu duquel est aménagé un passage pavé (fig. 1). Cette entrée de cour marque la limite entre deux espaces distincts, une zone de dépotoirs sur son pourtour extérieur et les abords de la maison (structure 1). De part et d'autre de cette entrée, se trouvent deux niveaux coquilliers, également riches en silex, contenu dans une fosse (US 2500) ou piégés dans une déclivité (US 2203). Les silex sont là mélangés à toutes sortes de détritiques (restes fauniques, poteries, coquillages) et correspondent sans aucun doute possible à des rejets faits dans un dépotoir.

Les deux rejets de silex ont été déposés ou rejetés durant une phase tardive d'occupation de la maison (BAL VII, c. 2000-1750 cal BC), au cours de laquelle a été érigée la structure 3. La concentration d'esquilles est même un peu plus récente, puisqu'elle a été versée à un moment où l'US 2203 – niveau coquillier adjacent à la structure 3 – était déjà partiellement scellée par l'US 2205. Il ne faut sans doute pas voir dans ces concentrations bien nettes un changement dans la gestion des déchets mais plutôt des actions singulières, qui n'ont pas eu le temps d'être dispersées et mêlées dans la somme des activités humaines. Ces concentrations de silex se sont préservées à la faveur de l'abandon du site et de sa ruine, les éboulis scellant en plusieurs endroits de tels instants de vie. Quant au dépôt de supports, il se trouvait à la base d'un muret (UA 2b), adossé à la structure 1 et recouvert par les éboulis de celle-ci. Ce muret est nécessairement postérieur à la première maison (BAL IV), sans qu'on puisse le dater plus

précisément. Cependant, le fait que ces supports aient été laissés là semble suggérer qu'ils furent oubliés lors d'une période d'abandon de la maison.

Note

(1) Mais ce manque de pièces peut aussi s'expliquer par des supports brisés en cours de débitage, ce qui les aurait rendus inutilisables.

Bibliographie

- AUDOUARD L. (ce volume) – L'industrie lithique du site.
- BAGUENIER J.-P. (2011) – *Rapport de diagnostic, LGV SEA 2 phase 40, PK 34,9, PK 40,5, Indre-et-Loire, section Tours-Angoulême*, INRAP GO, Tours, SRA Centre, 283 p.
- CORDIER G., BOCQUET A. (1998) – Le dépôt de La Bégude-de-Mazenc (Drôme) et les dépôts de haches néolithiques en France. Note complémentaire, *Bulletin de la Société préhistorique française*, 95, p. 221-238.
- FITZPATRICK A. P., dir. (2011) – *The Amesbury Archer and the Boscombe Bowmen: Bell Beaker burials on Boscombe Down, Amesbury, Wiltshire*, Salisbury, Wessex Archaeology (Wessex Archaeology Report, 27), 278 p.
- FURESTIER R. (2007) – *Les industries lithiques campaniformes du Sud-Est de la France*, Oxford, Hedges (BAR International Series, 1684), 339 p.
- GAUMÉ E. (2007) – Les dépôts de palets et de disques en schiste du Néolithique ancien : des stocks de produits semi-ouvrés ? Oui, mais encore ? (Précisions pratiques avec le savoir-faire ancestral des fendeurs manuels d'ardoise dans les massifs armoricain et ardennais), *Bulletin de la Société préhistorique française*, 104, 1, p. 55-61.
- GESLIN M., BASTIEN G., MALLET N. (1975) – Le dépôt de grandes lames de la Creusette, Barrou, (Indre-et-Loire), *Gallia Préhistoire*, 18, 2, p. 401-422.
- GROENEN M. (1996) – Dépôts et cachettes : permanence et valeur dans la Préhistoire paléolithique, in M. Groenen (dir.), *La Préhistoire au quotidien*, Grenoble, Jérôme Million, p. 143-199.
- GUYODO J.-N., MARCHAND G. (2005) – La percussion bipolaire sur enclume dans l'Ouest de la France de la fin du Paléolithique au Chalcolithique : une lecture économique et sociale, *Bulletin de la Société préhistorique française*, 102, 3, p. 539-549.
- HAMON C. (2006) – *Broyage et abrasion au Néolithique ancien. Caractérisation technique et fonctionnelle des outillages en grès du Bassin parisien*, Oxford, Archaeopress (BAR International Series, 1551), 342 p.
- HARDING P. (2011) – Flint, in A. P. Fitzpatrick (dir.), *The Amesbury Archer and the Boscombe Bowmen: Bell Beaker burials on Boscombe Down, Amesbury, Wiltshire*, Salisbury, Wessex Archaeology (Wessex Archaeology Report, 27), p. 88-103.
- MALLET N., PELEGRIN J., REDURON-BALLINGER M. (1994) – Sur deux dépôts de lames pressigniennes : Moigny et Boutigny (Essonne), *Bulletin de la Société des Amis du Musée du Grand-Pressigny*, 45, p. 25-37.
- PAILLER Y., NICOLAS C. (ce volume) – La stratigraphie.
- PAILLER Y., ARQUILLE J., GARDÈRE P., LINTON J. (2014) – Un dépôt de deux poignards en silex du Grand Pressigny à « La Pièce de Prézault – La Varenne », commune de Parçay-sur-Vienne (Indre-et-Loire), in R.-M. Arbogast et A. Greffier-Richard (coord.), *Entre archéologie et écologie, une Préhistoire de tous les milieux. Mélanges offerts à Pierre Pétrequin*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté (Annales littéraires de l'Université de Franche-Comté, 928), p. 157-172.
- PELEGRIN J. (2002) – La production des grandes lames de silex du Grand-Pressigny, in J. Guilaine (dir.), *Matériaux, productions, circulations du Néolithique à l'âge du Bronze*, Paris, Errance (Séminaires du Collège de France), p. 131-150.
- PELEGRIN J. (1997) – Nouvelles observations sur le dépôt de lames de La Creusette (Barrou, Indre-et-Loire), *Bulletin de la Société des Amis du Musée du Grand-Pressigny*, 48, p. 19-34.
- PÉTREQUIN P., CASSIN S., ERRERA M., GAUTHIER E., KLASSEN L., PAILLER Y., PÉTREQUIN A.-M., SHERIDAN A. (2009) – L'Unique, la Paire, les Multiples. À propos des dépôts de haches polies en roches alpines en Europe occidentale pendant les V^e et IV^e millénaires, in S. Bonnardin, C. Hamon, M. Lauwers et B. Quilliec (dir.), *Du matériel au spirituel, réalités archéologiques et historiques des « dépôts » de la Préhistoire à nos jours*, actes des XXIX^e Rencontres internationales d'Archéologie et d'Histoire d'Antibes, 16-18 octobre 2008, Antibes, APDCA, p. 417-427.
- PION P. (2006) – Les dépôts d'avant les dépôts, un aperçu des pratiques antérieures aux âges de Métaux, in G. Bataille et J.-P. Guillaumet (dir.), *Les dépôts métalliques au second âge du Fer en Europe tempérée*, actes de la Table ronde des 13 et 14 octobre 2004 (Glux-en-Glenne), Bibracte, Centre archéologique européen, p. 15-22.
- ROUSSEAU J. (2005) – Un dépôt de vases du Néolithique moyen aux Ressinières, commune d'Antran (Vienne) : une coupe à socle de tradition septentrionale en Centre-Ouest, *Revue archéologique de l'Ouest*, 22, p. 125-131.
- TESTART A. (2006) – Comment concevoir une collaboration entre anthropologie sociale et archéologie ? À quel prix ? Et pourquoi ?, *Bulletin de la Société préhistorique française*, 103, 2, p. 385-395.

